

# Enrochement : la commune assignée en justice

**Gouville-sur-Mer** — Comme Blainville-sur-Mer, la commune ira devant le tribunal administratif pour avoir prolongé en mars, devant les campings, un enrochement non autorisé.

C'est une bien mauvaise nouvelle pour Gouville-sur-Mer. La commune vient d'être envoyée devant les tribunaux pour avoir prolongé un enrochement non autorisé, devant le camping municipal Le Sénéquet et celui de Belle-Étoile, afin de les protéger contre la mer.

« Nous n'avons pas eu d'autorisation officielle mais seulement verbale et nous étions dans l'urgence d'agir, concède Béatrice Gosselin, maire de la commune. On me demande, et c'est mon rôle, d'assurer la protection des biens et des personnes mais quand il y a du danger et qu'il est nécessaire de protéger, il ne nous reste qu'une alternative : fermer la voirie ! » Désabusée, l'édile peine à se faire entendre. « J'ai l'impression d'être toute seule, de ne pas sentir les services de l'État à l'écoute de nos problématiques. »

## Les zones ostréicoles menacées

De ce fait et comme solution à cette problématique, les autorités ne veu-

lent plus d'enrochements et demandent à la municipalité de relocaliser les campings. « Au conseil, nous envisageons plusieurs scénarios mais pour l'instant, nous n'avons aucun terrain voué à l'hôtellerie de plein air, fait savoir l'élue qui se montre préoccupée quant au futur. Si nous ne protégeons pas les campings, ce sont les zones ostréicoles, à l'arrière, qui seront concernées par l'érosion marine. Nous sommes donc très inquiets quand s'annonce un fort coefficient de marée avec un coup de vent. »

Béatrice Gosselin est ouverte à l'évolution du littoral et à un paysage qui pourrait être différent de ce qu'il est aujourd'hui. « Je pense que si tous les acteurs se mettent autour d'une table avec une vision positive, on pourra peut-être proposer une relocalisation des campings qui, s'ils ne sont plus à quelques mètres de la mer, auront des attraits et pourront être acceptés par les résidents. Mais pour cela il nous faut un certain temps. »



Béatrice Gosselin, maire, devant l'entrée du camping qu'elle a voulu protéger en installant un enrochement.

PHOTO : QUEST-FRANCE

Par ailleurs, Gouville-sur-Mer collabore avec les municipalités voisines, confrontées aux mêmes problématiques. « Nous travaillons sur l'ensemble de notre littoral avec les communes de Blainville et Agon-Coutainvil-

le, en réfléchissant aux points sur lesquels nous pouvons nous appuyer, les endroits qu'il faut protéger de façon urgente et sur d'autres aménagements qui peuvent être proposés. »

17/11/20